

LE « VIVRE-ENSEMBLE » FACE AU PROJET NEOLIBERAL

DAVID CAYLA

Economiste, chercheur au GRANEM, Université d'Angers

octobre 2020

Résumé :

Dès son origine, la pensée économique entend proposer une réflexion globale sur la richesse définie comme « toutes les choses nécessaires et commodes à la vie » (Smith 1776). Elle axe ainsi son discours sous deux angles complémentaires. Celui de sa production, qui implique un principe d'*efficacité*, et celui de sa distribution qui implique un principe de *justice*.

Cette approche de l'économie est en réalité parfaitement compatible avec la notion de « vivre-ensemble » dans le sens où la création de lien sociaux relationnels n'est pas écartée *a priori* de ce qu'elle définit comme richesse. En effet, la science économique est loin de limiter sa réflexion aux seuls échanges marchands si l'on admet que les relations non marchandes ou non monétarisées participent à la création d'une richesse sociale.

Le libéralisme classique d'Adam Smith, qui vise à l'émancipation des individus, est de même tout à fait compatible avec la prise en compte de la notion de vivre-ensemble puisqu'il reconnaît à la fois l'importance des initiatives individuelles, le rôle des rapports sociaux et qu'il admet l'utilité des interventions publiques. En revanche, le projet néolibéral qui vise au fond à adapter l'ensemble de la société au système marchand (Stiegler 2019) apparaît aveugle aux dimensions non marchandes et non monétarisées de la sphère économique. Il fait donc l'impasse, tant sur le plan théorique que dans les politiques qu'il préconise, sur toute une partie des rapports sociaux fondamentaux. Ainsi, la mise en œuvre de politiques d'inspiration néolibérale tend à engendrer un mal-être social qui se traduit notamment par la montée des populismes sur le plan politique, par la dégradation des rapports humains au travail et par le désinvestissement politique dans les services publics.

Pour répondre à cette angoisse sociale, il apparaît nécessaire de renouer avec un nouveau libéralisme émancipateur et avec des doctrines économiques susceptibles de considérer le rôle primordial des rapports non marchands dans la création de richesse collective.

Mots-clés :

Vivre-ensemble, néolibéralisme, libéralisme, systèmes d'échange, encastrement, méthodologie des sciences sociales.

Penser le « vivre-ensemble » suppose de mener une réflexion pluridisciplinaire complexe aux résultats hasardeux. La tâche apparaît encore plus difficile si l'on entend réfléchir sur cette notion à partir de la seule pensée économique.

L'économie s'intéresse à la société humaine et à sa capacité à produire et à distribuer collectivement des richesses. Il est néanmoins problématique de tenter d'aborder le vivre-ensemble sous le seul angle d'une richesse qui serait produite et distribuée. La notion de vivre-ensemble renvoie plutôt à une aptitude sociale, ce qui ne cadre pas très bien avec des raisonnements économiques qui tendent plutôt à mettre les individus au cœur de leur réflexion. Mais l'individu ne peut pas être écarté du concept de « vivre-ensemble ». « Vivre », c'est s'épanouir individuellement ; « ensemble » c'est être capable de le faire collectivement.

Le vivre-ensemble apparaît donc comme le produit d'interactions sociales. Or, dans le langage économique, les interactions sociales s'interprètent en général comme des échanges entre agents de même statut social. Pour aborder cette notion dans un cadre compatible avec la pensée économique, il semble donc pertinent de proposer une définition qui, bien sûr, n'entend pas clore le débat des définitions, mais simplement poser les fondations d'une réflexion économique autour de cette notion :

Le vivre-ensemble représente la capacité d'une société à développer des échanges formels et informels entre ses membres de manière autonome et égalitaire.

En face de cette capacité sociale (le vivre-ensemble, donc) se trouve un ordre juridique et politique qui caractérise une société et la manière dont elle est gouvernée. On peut là aussi aborder cette réflexion sous de nombreux angles et caractériser la gouvernance de multiples manières. Il existe cependant un qualificatif qui revient lorsqu'on évoque la gestion politique des sociétés contemporaines, celui de « néolibéralisme ». Or, le néolibéralisme, tout comme le vivre-ensemble, ne se laisse pas saisir facilement. Le philosophe Serge Audier a pu montrer à quel point cette notion recouvrait des conceptions de politiques économiques souvent très diverses (parfois même contradictoires) et comment ces définitions ont pu varier au cours du temps¹.

Pourtant, il est aussi possible de proposer une définition instrumentale du néolibéralisme en s'appuyant sur la pensée de quelques auteurs qui ont cherché à le caractériser et à en comprendre les fondements. Par exemple, même si le terme « néo-libéralisme » n'apparaît pas dans son œuvre, les travaux de Karl Polanyi décrivent très clairement la philosophie de politiques visant à établir une société dirigée par un système de marchés institutionnalisés et auto-régulateurs que Polanyi estime socialement « désencastrés », c'est-à-dire échappant au contrôle social et politique de ses membres :

« La maîtrise du système économique par le marché a des effets irrésistibles sur l'organisation toute entière de la société : elle signifie tout bonnement que la société est gérée en tant qu'auxiliaire du marché. Au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans le système économique »².

Autre approche, celle de Michel Foucault pour lequel le néolibéralisme caractérise un « art de gouverner » qui entend créer un ordre social concurrentiel dans lequel les individus sont poussés à développer et à maximiser leur capital productif.

« C'est-à-dire que ce qu'on cherche à obtenir, ce n'est pas une société soumise à l'effet-marchandise, c'est une société soumise à la dynamique concurrentielle. Non pas une société de supermarché – une société d'entreprise. L'*homo aconomicus* qu'on veut reconstituer, ce n'est pas l'homme de l'échange, ce n'est pas l'homme consommateur, c'est l'homme de l'entreprise et de la production »³.

Enfin, pour Alain Supiot, le néolibéralisme met en œuvre un système juridique qui s'appuie sur un « imaginaire cybernétique », en cherchant à « programmer » les comportements individuels dans le cadre d'un « Marché total engageant tous les individus dans une compétition sans fin et réglant tous les aspects de la vie humaine sur le calcul économique »⁴ :

« Dans ce contexte, la loi devient elle-même un objet de calcul, un produit législatif en compétition sur un marché mondial des normes. Cet asservissement de la loi au calcul d'utilité avait

¹ S. AUDIER, *Néo-libéralisme(s) : une archéologie intellectuelle*, Grasset, Paris, 2012, 636 pages.

² K. POLANYI, *La Grande Transformation*, Gallimard, Paris, 1983 [1944] p. 88.

³ M. FOUCAULT, *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France (1978-1979)*, Gallimard, Paris, 2004, p. 152.

⁴ A. SUPIOT, *La gouvernance par les nombres*, Fayard, Paris, 2015, p. 23.

été préparé par l'expérience de la planification soviétique. À la faveur des retrouvailles du communisme et du capitalisme – dont le point de départ furent les réformes économiques chinoises engagées par Deng Xiaoping en 1979 – cet asservissement a pris la forme d'une gouvernance par les nombres qui s'étend à tous les échelons de l'organisation de la société, depuis la relation individuelle de travail jusqu'aux mesures d'ajustement structurel promues au niveau européen ou international »⁵.

Ces trois approches du néolibéralisme ont l'intérêt d'avoir été écrites à des époques différentes et par des personnalités dont les approches intellectuelles sont diverses. Pourtant, ces conceptions se rejoignent dans ce qu'elles disent du rapport entre société et marché. Elles analysent chacune à leur manière un système de gouvernance qui entend soumettre la société et les individus qui la composent au contrôle du marché afin d'optimiser économiquement leurs comportements. C'est ce projet que nous appellerons provisoirement « néolibéralisme », avant d'en approfondir plus loin l'analyse.

Cette contribution souhaite développer quelques idées sur la manière dont s'articulent vivre-ensemble et néolibéralisme en étudiant les tensions qui apparaissent entre la mise en œuvre de gouvernances d'inspiration néolibérale et le développement du vivre-ensemble.

Une première partie sera consacrée à la manière dont la science économique peut permettre d'aborder la notion de vivre-ensemble sous l'angle de la richesse. Une typologie des échanges sociaux sera développée en seconde partie, permettant d'identifier plus spécifiquement les types d'échanges qui caractérisent le vivre-ensemble. Enfin, la troisième partie entend analyser la manière dont d'une part le libéralisme classique d'Adam Smith et d'autre part le néolibéralisme contemporain contribuent à des modes de gouvernement qui ont des effets opposés sur le développement du vivre-ensemble. La conclusion s'intéressera à la soutenabilité politique et sociale à long terme d'une gouvernance néolibérale.

I- La notion de « vivre-ensemble » a-t-elle sa place dans la pensée économique ?

A. L'économie, une science « impériale » ?

La science économique a souvent été accusée d'exercer une emprise hégémonique sur les autres sciences humaines et sociales⁶. Ainsi Gary Becker, économiste de l'école de Chicago et prix de la Banque de Suède en mémoire d'Alfred Nobel en 1992, entendait appliquer le raisonnement microéconomique à l'analyse de faits sociaux *a priori* exclu du champ économique, tel que la discrimination des Noirs (sa thèse de doctorat soutenue en 1957), le crime ou le mariage⁷. Quelques sociologues ont sévèrement critiqué cette forme d'impérialisme, notamment Pierre Bourdieu dénonçant en 1998 « les courants individualistes et ultra-subjectifs qui dominent l'économie et qui sont en passe de conquérir l'ensemble du champ des sciences sociales »⁸. L'économiste libéral

⁵ *Ibidem*.

⁶ D. MILONAKIS et B. FINE *From Economics Imperialism to Freak Economics - The Shifting Boundaries between Economics and other Social Sciences*, Routledge, Londres, 2009, 216 pages.

⁷ G. S. BECKER, « Crime and Punishment: An Economic Approach », *Journal of Political Economy*, Vol. 76, No. 2, 1968, pp. 169-217 et G. S. BECKER, « A Theory of Marriage: Part I », *Journal of Political Economy*, Vol. 81, No. 4, 1973, pp. 813-846.

⁸ P. BOURDIEU, « Nous sommes dans une époque de restauration », *Les Inrockuptibles*, supplément de mai, 1998, cité par S. AUDIER, *Neo-libéralisme(s)*, Grasset, Paris, 2012, p. 36.

George Stigler, ami et collègue de Gary Becker à l'université de Chicago, reconnaîtra cet impérialisme et la part d'agressivité qu'une telle entreprise peut susciter pour un certain nombre de sciences sociales connexes⁹.

Notons que ces entreprises d'extension du champ de la science économique sont souvent moins critiquées sur une question de principe que pour leur approche méthodologique. En s'appuyant sur un modèle particulier de raisonnements microéconomiques fondés sur un principe de rationalité individuelle, la méthodologie « *mainstream* » de l'économie néoclassique contredit frontalement les approches anthropologiques ou sociologiques traditionnelles qui tendent au contraire à montrer les limites des choix individuels dans un contexte de fortes contraintes sociales.

Cependant la science économique n'est pas uniforme dans sa méthodologie et son domaine n'a jamais été précisément délimité. Pour la linguiste Catherine Resche, tant le domaine que les définitions de la science économique ont beaucoup varié au cours du temps¹⁰. D'abord relativement large et rattachée au domaine de la politique, du droit ou de la philosophie morale (rappelons qu'Adam Smith était titulaire d'une chaire de philosophie morale), la pensée économique s'est progressivement rapprochée d'une méthodologie tirée de la mécanique afin de s'autonomiser en tant que science à la fin du XIX^e siècle estime-t-elle, puis a vu son champ disciplinaire s'élargir en cherchant à appliquer ses méthodes à des domaines traditionnellement investis par d'autres sciences humaines. Resche illustre l'évolution de la pensée économique par l'image d'un sablier dont la partie étroite renverrait à l'époque de la révolution marginaliste de la fin du XIX^e siècle, et qui va en s'élargissant tout au long du XX^e siècle, investissant de nouveaux domaines afin de mieux répondre à des questions de complexité croissante¹¹.

B. Les apports d'Adam Smith et de l'économie politique

Il n'est donc pas *a priori* illégitime pour un économiste de s'intéresser à une notion aussi large que celle du vivre-ensemble. Encore faut-il pour cela user d'une méthodologie appropriée qui ne soit pas fondée sur la négation des multiples apports issus des autres sciences sociales. Aussi, plutôt que de solliciter les méthodes de Garry Becker et de l'école de Chicago, il est possible de revenir à l'économie politique des origines, celle qu'on trouve justement chez Adam Smith.

Smith définit le champ de l'économie de manière particulièrement large :

« L'Économie politique, considérée comme une branche des connaissances du législateur et de l'homme d'État, se propose deux objets distincts : le premier, de procurer au peuple un revenu ou une subsistance abondante, ou, pour mieux dire, de le mettre en état de se procurer lui-même ce revenu et cette subsistance abondante ; le second, de fournir à l'État ou à la communauté un revenu suffisant pour le service public ; elle se propose d'enrichir à la fois le peuple et le souverain »¹².

⁹ « So economics is an imperial science: it has been aggressive in addressing central problems in a considerable number of neighboring social disciplines, and without any invitations. », in G. J. STIGLER, « Economics: The Imperial Science? », *The Scandinavian Journal of Economics*, Vol. 86, No. 3, 1984, p. 311.

¹⁰ C. RESCHE, « Dénominations disciplinaires et nouveaux contours d'un domaine spécialisé : le cas de la science économique », *ASp* [En ligne], 64 | 2013, mis en ligne le 01 novembre 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/asp/3825>.

¹¹ *Idem*, p. 16.

¹² A. SMITH (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, trad. de Germain Garnier, 1881, édition numérique.

Cette définition est intéressante car elle distingue deux niveaux d'application. Un niveau relatif aux individus et à leur bien-être (le peuple) et un niveau supérieur qui s'intéresse à « l'État ou à la communauté » (le souverain). Smith n'est donc pas un partisan d'un pur « individualisme méthodologique ». Il reconnaît l'existence et l'importance de besoins sociaux non réductibles à des intérêts individuels et il met même en avant la notion de « service public » (*public service*) dans la définition qu'il propose de l'économie.

Cette double adresse, au peuple et au souverain, entretient néanmoins une certaine ambiguïté sur les apports concrets que l'économie politique entend prodiguer. La nature de l'enrichissement n'est jamais clairement définie. Pour comprendre ce que Smith entend par « richesse » il faut donc en revenir à la phrase d'introduction du livre 1 :

« Le *Travail annuel* d'une nation est le fond primitif qui fournit à sa consommation annuelle toutes les choses nécessaires et commodes à la vie ; et ces choses sont toujours ou le produit immédiat de ce travail, ou achetées des autres nations avec ce produit »¹³.

Dans cette citation, Smith définit la richesse comme « toutes les choses nécessaires et commodes à la vie ». Une telle définition accepte nécessairement un ensemble de productions extrêmement vaste. Si ce qui est « nécessaire » inclut tout bien ou service indispensable à l'existence (se nourrir, se loger, se vêtir, avoir une existence sociale), ce qui est « commode » peut renvoyer à de nombreux objets ou services d'agrément dont Smith se garde bien de dresser la liste. La seule limite de cette définition est relative au travail. Car la richesse, pour Smith, est nécessairement le produit d'un travail, travail qu'on peut définir comme une activité humaine qui produit de la richesse. Richesse et travail se définissent donc mutuellement, ce qui évite de compter comme de la « richesse » toute production ou patrimoine naturel (un paysage, la pluie, la chaleur du soleil...) ¹⁴.

C. Production et répartition

Chez Smith, et plus largement chez les auteurs classiques, la richesse est étudiée sous deux angles complémentaires. En premier lieu, puisqu'elle est le produit du travail, il faut poser la question de la *production*. Le premier chapitre du livre I de *La Richesse des nations* y est consacré, puisque c'est dans ce chapitre qu'on trouve le fameux exemple de la manufacture d'épingles grâce auquel il entend démontrer l'effet de la division du travail dans la hausse de la productivité des ouvriers. De manière générale, pour les économistes, la question productive est traitée sous l'angle de *l'efficacité*.

La question du bien-être, c'est-à-dire la manière dont cette richesse contribue effectivement à améliorer la vie réelle des personnes se pose également et permet d'envisager la *répartition*. En effet, si la richesse est toujours produite *collectivement*, dans le cadre bien souvent d'une organisation (la « manufacture » de Smith, ou plus généralement l'entreprise) elle est toujours distribuée *individuellement*. Toute la question est donc de déterminer comment cette distribution s'opère et sous quel(s) principe(s). Smith, et à sa suite l'ensemble des auteurs classiques (Marx compris), étudie la question de la répartition dans le cadre d'une analyse en termes de classes sociales dont chacune bénéficie d'un revenu spécifique.

On pourrait penser que tout comme on analyse la production sous l'angle de l'efficacité, la répartition devrait s'étudier en rapport à un principe de *justice*. Et de fait, lorsqu'il évoque le marché du

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ On pourrait bien entendu critiquer cette exclusion, en particulier à une époque où la préservation du patrimoine naturel représente un enjeu politique et économique majeur. Elle permet néanmoins de placer l'économie résolument dans le champ des sciences humaines.

travail, Smith souligne les injustices qui prévalent lors de la négociation des salaires ouvriers. De même, David Ricardo montre que la « rente » dont bénéficie les propriétaires fonciers représente en réalité un détournement du revenu des entrepreneurs¹⁵. Enfin, l'approche marxiste de l'exploitation démontre que les salariés vendent leur force de travail à un prix inférieur à sa valeur d'usage. Pour autant, en dépit de ces réflexions qui font intervenir ces critères, l'économie politique des auteurs classiques est dépourvue d'une véritable théorie de la justice. Tout au plus trouve-t-on, chez Smith, l'idée que le développement de la concurrence est censé garantir une certaine harmonie dans le fonctionnement des marchés en évitant les détournements illégitimes de richesse au profit des classes sociales les plus puissantes¹⁶.

On ne trouvera pas d'avantage de théorie de la justice dans le paradigme néoclassique qui apparaît à la fin du XIX^e siècle. Pour les économistes néoclassiques, justice et efficacité sont garanties par un même processus, celui que permet un fonctionnement optimal du marché. Ainsi, en concurrence parfaite, la mécanique marchande est supposée résoudre à la fois la question de l'efficacité et celle de la justice en optimisant l'usage des ressources d'une part, et en apportant à chacun un revenu proportionnel à sa contribution réelle d'autre part. C'est ainsi qu'on démontre que le processus marchand, en régime de concurrence, conduit à l'égalisation du salaire et de la productivité marginale du travail.

Or, il est bien évident que la notion de « justice » ne peut se réduire à une simple mécanique marchande. De même la richesse, telle qu'elle est définie par Smith, n'est pas réductible à un produit marchand puisque « les choses nécessaires et commodes à la vie » peuvent inclure tout type de production, y compris non marchandes. Autrement dit, il est impossible de faire de l'économie « pure » sans s'intéresser aux apports des autres sciences sociales. La nature de la richesse est trop imprécise et ses principes de répartition trop variés pour que l'on puisse s'exonérer des réflexions sociologiques, anthropologiques, politiques ou autres.

D. La conception contemporaine de la richesse au regard du vivre-ensemble

La science économique contemporaine distingue trois formes de richesse. La richesse quantifiable monétairement, celle que mesure le produit intérieur brut (PIB), se décompose elle-même en une *richesse marchande*, produite dans le but d'être vendue, et une *richesse non marchande* produite et distribuée soit gratuitement, soit à un tarif largement inférieur à son coût de production.

Mais les « choses nécessaires et commodes à la vie » dépassent la quantification du PIB. En effet, une part importante de la richesse produite n'est pas monétarisée et donc échappe du calcul de la production quantifiable. Il s'agit de l'autoproduction, de services rendus entre personnes qui se connaissent et qui ne donnent lieu à aucun paiement, du travail qui se fait dans la sphère domestique. Même si la part de cette richesse est par définition incalculable monétairement, elle est essentielle pour la survie et le fonctionnement des sociétés. Dans certaines régions en retard de développement, une grande partie de la production est réalisée en dehors de la sphère monétaire. Mais cela est vrai aussi des économies développées. Des pratiques telles que l'auto-stop, le don

¹⁵ Notons que le terme anglais « *rent* » qui désigne le loyer de la terre a été traduit de manière impropre par le mot « rente ».

¹⁶ De nombreux auteurs ont cependant cherché à étudier la notion de justice chez Smith en établissant des liens entre *La Richesse des nations* et *La Théorie des sentiments moraux*. Pour une contribution récente voir par exemple B. WALRAEVENS, « Vertus et justice du marché chez Adam Smith », *Revue économique*, Vol. 65, N°2, 2014, pp. 419-438.

d'objets, le « couch-surfing »¹⁷, la garde d'enfants entre voisins, l'aide aux devoirs que les bons étudiants dispensent aux étudiants en difficulté, les activités de nettoyage ou de bénévolat militantes... participent concrètement à la création de richesse sans être comptabilisées par l'indicateur du PIB. Indubitablement, elles appartiennent au champ de l'économie tel qu'il est défini par Smith.

Dans la mesure où cette production non monétarisée participe à entretenir des liens sociaux elle contribue à la construction d'un climat de confiance qui peut tout à fait s'apparenter à la constitution d'un espace de « vivre-ensemble ». De même, toute configuration sociale qui favorise les interactions humaines réciproques, des échanges non monétarisés, contribuera indirectement à la production de ce type de richesse. La notion de vivre-ensemble a donc toute sa place dans la pensée économique même si, bien entendu, il serait illusoire de limiter ce concept à ses effets économiques.

II- La nature des échanges et des relations sociales

A. Les trois grands systèmes de valeurs qui organisent les rapports sociaux

Selon l'anthropologue David Graeber, il existe différents types de principes moraux susceptibles de fonder les relations économiques et sociales qu'il classe en trois grands systèmes de valeur : *le communisme, la hiérarchie et l'échange*¹⁸.

Le communisme traduit l'adage « de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ». Indiquer son chemin à un étranger, servir son voisin à table ou prêter un stylo lors d'un examen correspondent à des relations fondées sur ce principe. Dans ce type de relations, non seulement on ne compte pas, mais le fait de compter serait blessant. De plus, on n'attend pas de réciprocité et on ne cherche pas forcément à entretenir une relation avec la personne qu'on aide. Graeber estime qu'une dose de communisme existe dans presque tous les rapports sociaux, y compris dans un rapport marchand lorsque, par exemple, un commerçant accorde un rabais à l'un de ses clients peu fortuné.

Le deuxième système moral identifié par Graeber est celui de la hiérarchie. Il s'agit d'une relation entre des personnes de statuts différents. La hiérarchie peut caractériser des relations entre personnes de classes sociales différentes (patron / employé), des relations familiales (parent / enfant) ou des relations liées à une fonction (maître / élève). Elle implique un échange non réciproque du fait qu'il est impossible d'établir une équivalence entre les services rendus par les deux parties.

Enfin, le dernier système moral est celui de l'échange (*exchange*). Il correspond à une relation fondée sur une réciprocité qui tend vers l'équilibre. Contrairement au système hiérarchique, l'échange suppose égalité et autonomie entre les participants. De plus, il peut être impersonnel. C'est pourquoi il caractérise en particulier le système moral du commerce et du contrat. Cependant, il peut également reposer sur une relation personnelle et affective. La coutume d'offrir des cadeaux d'anniversaire, par exemple, appartient au domaine de l'échange et non à celui du communisme car il induit une réciprocité. De même, au sein d'un couple, la répartition des tâches ménagères peut parfois relever de la hiérarchie (dans un système patriarcal) ou de l'échange si la répartition des tâches tend vers un équilibre entre les deux membres du couple.

¹⁷ Il s'agit d'héberger gratuitement un voyageur chez soi pour une courte période.

¹⁸ D. GRAEBER, *Dettes, 5000 ans d'histoire*, Les liens qui libèrent : Paris, (2013) [2011], pp. 115-138.

B. Echange marchand, non-marchand et potlatch : une typologie des systèmes d'échange

Dans son *Essai sur le don*¹⁹, Marcel Mauss propose d'étudier la manière dont les opérations de don et le contre-don participent à la création de liens sociaux. Il y développe le concept de *potlatch* qui représente un don assorti d'un système de valeurs (voire d'une ritualisation). Le potlatch n'est pas exclusivement économique car il fait apparaître une obligation de rendre. Pour Mauss, le principe du potlatch et les valeurs qu'il véhicule se retrouve dans toutes les sociétés humaines y compris les sociétés contemporaines :

« Une partie considérable de notre morale et de notre vie elle-même stationne toujours dans cette même atmosphère du don, de l'obligation et de la liberté mêlés. Heureusement, tout n'est pas encore classé exclusivement en termes d'achat et de vente. Les choses ont encore une valeur de sentiment en plus de leur valeur vénale, si tant est qu'il y ait des valeurs qui soient seulement de ce genre. Nous n'avons pas qu'une morale de marchands. Il nous reste des gens et des classes qui ont encore les mœurs d'autrefois et nous nous y plions presque tous, au moins à certaines époques de l'année ou à certaines occasions.

Le don non rendu rend encore inférieur celui qui l'a accepté, surtout quand il est reçu sans esprit de retour. Ce n'est pas sortir du domaine germanique que de rappeler le curieux essai d'Emerson, *On Gifts and Presents*. La charité est encore blessante pour celui qui l'accepte, et tout l'effort de notre morale tend à supprimer le patronage inconscient et injurieux du riche "aumônier" »²⁰.

Alors qu'il appartient au système moral de l'échange, le potlatch n'est ni marchand, ni même monétarisé. Son objectif principal est moins de transmettre un bien ou un service que de participer à la création de liens sociaux. Il peut également faire naître une hiérarchie provisoire entre celui qui donne et celui qui reçoit, le rapport hiérarchique n'étant soldé qu'au moment du contre-don.

Échange social plus qu'économique, il implique une relation personnelle entre les participants. Ces derniers doivent se connaître et savoir qu'ils vont se revoir. En établissant une obligation de rendre, on construit un rapport social. Par ailleurs, plus on se sépare d'un objet qui a de la valeur pour soi, plus on transmet une relation forte. Ainsi, contrairement à l'échange marchand qui tend à maximiser l'utilité globale en apportant la marchandise là où elle est la plus utile, un potlatch performant repose sur le principe inverse : l'objet ou le service échangé doit surtout avoir de la valeur pour celui qui s'en sépare, peu importe qu'il en ait beaucoup pour celui qui le reçoit. En décidant de se séparer de quelque chose d'important ou auquel il est sentimentalement attaché, le donneur instaure une relation plus forte avec le receveur que s'il transmet quelque chose auquel il accorde peu d'importance. Enfin, le potlatch repose sur le principe de l'honneur qui pousse la personne qui reçoit à rendre à la personne qui a donné.

A l'autre bout du spectre de cette catégorie, *l'échange marchand* est censé être neutre d'un point de vue relationnel. « En affaire, on ne fait pas de sentiment », dit-on. Et de fait, un échange marchand n'a pas pour finalité de créer un lien social personnel entre les participants. Au contraire, par le paiement au comptant, l'acheteur se libère de toute obligation future vis-à-vis du vendeur. Et s'il paie à crédit, un contrat doit être signé afin de garantir le paiement. C'est parce que nous avons affaire à une relation neutre sur le plan social, qu'on peut parler d'échange économique « pur », dans le sens où il n'affecte pas les rapports sociaux.

¹⁹ M. MAUSS, « Essai sur le don », *L'année sociologique*, Édition électronique, 1923-924.

²⁰ *Idem.* p. 90.

Les sociétés sont imprégnées de cette séparation entre l'univers professionnel et l'univers personnel et familial. On ne confond pas un « client » et un « ami » et on ne traitera pas de la même façon un membre de sa famille et un collègue. A la différence du potlatch, l'échange marchand a pour fonction de transmettre une marchandise qui dispose de caractéristiques connues de tous et d'une valeur relativement stable. C'est pour cela qu'on cherchera à échanger une marchandise standardisée, dépourvue de toute caractéristique propre, afin d'en garantir la valeur marchande. L'intérêt et le profit monétaire est le moteur principal de cette sorte d'échange, chaque partie cherchant à le maximiser. La monétarisation de l'échange existe tant du côté offre que du côté demande. L'acheteur paie, le vendeur est rémunéré.

Enfin, il existe une catégorie intermédiaire, celle de *l'échange non marchand*. Selon l'INSEE, les services non marchands sont rendus par les administrations publiques ou par les administrations privées (les associations caritatives « au service des ménages »). L'objet du secteur non marchand est de fournir un service d'intérêt général gratuitement ou à un prix très inférieur à son coût de production. Ainsi, dans le cas d'un service gratuit, la monétarisation ne touche qu'une seule des deux parties. Le producteur est rémunéré, mais le bénéficiaire ne paie pas.

Un service non marchand a vocation à garantir la mise en œuvre de droits qui reposent sur des principes soutenus par des institutions sociales (droit à l'éducation, droit à la santé, insertion sociale...). Autrement dit, l'offre d'un service non marchand émane de la société dans son ensemble. Il est d'ailleurs majoritairement financé par l'impôt ou par des dons en espèces. Pourtant, parce qu'il s'intéresse aux droits individuels, il ne peut se limiter à fournir un service entièrement standardisé ou contractualisé. L'enseignant ou le médecin hospitalier, tout comme le bénévole d'une association caritative, doivent adapter leur travail aux besoins réels des personnes dont ils s'occupent. C'est d'ailleurs souvent ce qui fonde leur engagement dans ces métiers. Reste qu'ils produisent une prestation professionnelle qui n'a pas vocation à établir des liens personnels affectifs, contrairement au potlatch, car ils ne font que transmettre un service dans le cadre d'institutions sociales. Ce qui fonde la légitimité de l'échange non marchand ce sont les valeurs collectives qu'il véhicule et non les intérêts ou les besoins des individus qui y participent.

Il est à présent possible de synthétiser cette typologie sous la forme d'un tableau récapitulatif.

| Type d'échange | Marchand | Non marchand | Potlatch |
|--|----------------------------|-----------------------------|--|
| Objet de l'échange | Marchandise | Service d'intérêt général | Relation véhiculée par un bien ou un service |
| Monétarisation | Production et distribution | Production essentiellement | Aucune |
| Standardisation / individualisation | Standardisation | Individualisation partielle | Individualisation totale |
| Principe | Intérêt / utilité | Valeurs collectives | Réciprocité |
| Système de coordination | Marché | Institutions sociales | Honneur |

Tableau 1 : typologie des échanges et de leurs principales caractéristiques

III- Libéralisme et néolibéralisme au regard du « vivre-ensemble »

Les différents types d'échange étant distingués il est à présent possible de reposer la question du vivre-ensemble de manière plus précise. Comment les doctrines économiques et leur mise en œuvre impactent-elle la capacité d'une société à développer un contexte qui favorise le vivre-ensemble ?

A. Vivre-ensemble et libéralisme classique

Étudions tout d'abord la pensée d'Adam Smith et le libéralisme classique. Le projet libéral tel qu'il se construit au cours du XVIII^e siècle est multi-dimensionnel et ne se limite pas à l'approche économique. Il s'agit de concevoir et de soutenir des institutions permettant l'émancipation des individus. Ce projet s'appuie sur des travaux philosophiques, sur les sciences juridiques et politiques, ainsi que sur de grands textes littéraires. La pensée de Smith ne représente donc qu'un élément d'une doctrine plus vaste qui ne considère pas l'économie comme une finalité mais comme un outil parmi d'autres pour mener à bien le projet d'une société d'individus émancipés²¹.

L'économiste Jean Dellemotte, spécialiste de Smith, estime que ce qui caractérise la pensée de l'auteur de *La Richesse des nations* est l'intérêt particulier qu'il porte aux classes populaires²². On retrouve d'ailleurs cette dimension dans la définition que Smith propose de l'économie politique, puisque cette dernière, contrairement aux approches économiques qui le précède, ne se contente pas de souhaiter la richesse du souverain, mais également celle du peuple. Or, comment enrichir le peuple ? Il faut bien sûr des marchés fonctionnels, en concurrence, qui ne soient pas entravés par le pouvoir politique (postulat libéral classique). Mais il faut aussi veiller au comportement des entreprises et de ceux qui les dirigent, car les industriels et les marchands bénéficient de ce qu'on appellerait aujourd'hui un « pouvoir de marché » et en profitent pour « tromper le public » :

« Cependant, l'intérêt particulier de ceux qui exercent une branche particulière de commerce ou de manufacture est toujours, à quelques égards, différent et même contraire à celui du public. L'intérêt du marchand est toujours d'agrandir le marché et de restreindre la concurrence des vendeurs. Il peut souvent convenir assez au bien général d'agrandir le marché, mais de restreindre la concurrence des vendeurs lui est toujours contraire, et ne peut servir à rien, sinon à mettre les marchands à même de hausser leur profit au-dessus de ce qu'il serait naturellement, et de lever, pour leur propre compte, un tribut injuste sur leurs concitoyens. Toute proposition d'une loi nouvelle ou d'un règlement de commerce, qui vient de la part de cette classe de gens, doit toujours être reçue avec la plus grande défiance, et ne jamais être adoptée qu'après un long et sérieux examen, auquel il faut apporter, je ne dis pas seulement la plus scrupuleuse, mais la plus soupçonneuse attention. Cette proposition vient d'une classe de gens dont l'intérêt ne saurait jamais être exactement le même que l'intérêt de la société, qui ont, en général, intérêt à tromper le public et même à le surcharger et qui, en conséquence, ont déjà fait l'un et l'autre en beaucoup d'occasions²³.

Enfin il est clair que, pour Smith, la seule action des marchés est insuffisante pour garantir la prospérité générale. D'où l'importance qu'il accorde à l'action de l'État. Le livre V de *La Richesse des nations* est ainsi entièrement consacré au rôle économique des pouvoirs publics. Ces derniers ne doivent pas se contenter d'investir dans les infrastructures ou assurer la sécurité nationale, mais également subventionner l'éducation de la jeunesse dans les savoirs fondamentaux (lire, écrire,

²¹ D. CAYLA, *Populisme et néolibéralisme*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2020.

²² J. DELLEMOTTE, *Aide-mémoire - Histoire des idées économiques*, Dunod, Paris, 2017.

²³ A. SMITH (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, trad. de Germain Garnier, 1881, édition numérique. Livre I, chapitre XI, pp. 196-197.

compter), en particulier celle des catégories populaires qui se destinent à exercer des métiers pénibles et des tâches répétitives abrutissante. « Moyennant une très petite dépense, l'État peut faciliter, peut encourager l'acquisition de ces parties essentielles de l'éducation parmi la masse du peuple, et même lui imposer, en quelque sorte, l'obligation de les acquérir »²⁴, écrit Smith plus d'un siècle avant que l'instruction ne devienne obligatoire en France. Or, il ne justifie pas cet effort financier dans l'éducation comme un moyen de développer le « capital humain » et d'améliorer la performance des travailleurs issues des classes populaires²⁵. C'est même précisément l'inverse puisque, selon lui, cet effort dans l'éducation a justement pour but de compenser l'absence de stimulation intellectuelle du travail qui se développe dans les manufactures et auquel cette jeunesse est destinée. On a donc là un projet qui se veut explicitement émancipateur et pour lequel l'économie est un outil et non une fin en soi.

En somme, la pensée libérale smithienne entend favoriser les trois dimensions de l'échange que nous avons étudié dans la section précédente.

- Les individus doivent pouvoir commercer et contracter librement, ce qui suppose un plein épanouissement dans l'échange marchand. Afin de le permettre, l'action de l'État doit favoriser le commerce en ne lui imposant qu'une régulation minimale et strictement nécessaire.
- La société doit disposer d'institutions de protection et d'épanouissement social. Comme on vient de le voir, ces institutions ne doivent pas se limiter à protéger physiquement les atteintes aux biens et aux personnes, mais aussi contribuer au développement éducatif et moral. On retrouve ici la dimension des services non marchands et des services publics définis au sens large et non comme de simples moyens de faire fonctionner et d'améliorer l'ordre marchand.
- Enfin, l'émancipation suppose de pouvoir tisser des liens relationnels et affectifs dans un climat de paix et de confiance afin de favoriser les échanges non monétaires créateurs de liens sociaux. Cette dimension est explicite dans la pensée libérale classique mais on la retrouve également de manière sous-jacente chez Smith. Soutenir l'éducation des classes populaires et construire un État de droit et de libertés individuelles participent incontestablement à cet objectif.

Le concept de « vivre-ensemble » a été défini en introduction comme la capacité d'une société à développer des échanges formels et informels entre ses membres, de manière autonome et égalitaire. Dans sa conception smithienne, le projet libéral apparaît tout à fait compatible avec le développement du vivre-ensemble.

B. Vivre-ensemble et néolibéralisme

Le néolibéralisme promeut une adaptation individuelle et collective aux marchés en mettant en œuvre un système de gouvernement qui entend utiliser la mécanique marchande pour optimiser les

²⁴ *Idem*, Livre V, chapitre I, section 3, article 2, p. 73.

²⁵ Notons que chez Smith l'idée de capital humain est présente puisqu'il inclut les « talents utiles acquis par les habitants ou membres de la société » qui ont été accumulés « pendant le temps de son éducation, de son apprentissage ou de ses études » comme une composante du capital fixe (*Idem*, Livre II, chapitre I, p. 15). Il faudra néanmoins attendre le XX^e siècle pour que le concept soit développé et popularisé par Garry Becker.

comportements économiques et sociaux. Barbara Stiegler a souligné dans un livre récent²⁶ le caractère darwinien du projet néolibéral des années 1930 par l'essayiste américain Walter Lippmann et dont les théories furent discutées lors du colloque de 1938, considéré comme le moment fondateur du néolibéralisme²⁷. Pour cette philosophe, ce serait une erreur de concevoir le néolibéralisme comme une simple radicalisation du projet libéral qui aurait pour objectif de construire un État minimal n'intervenant que dans le domaine régalién. « Il faut donc repenser l'action politique comme une intervention artificielle, continue et invasive sur l'espèce humaine en vue de la réadapter aux exigences de son nouvel environnement », écrit Stiegler en évoquant les théories de Lippmann²⁸.

Michel Foucault insiste également sur la spécificité de l'interventionnisme néolibéral qu'il décrit comme une tentative de reconfiguration de la société tout entière en agissant « dans sa trame et dans son épaisseur » afin de faire de la concurrence le mécanisme privilégié de régulation sociale.

« Le gouvernement – c'est une chose entendue puisqu'on est en régime libéral – n'a pas à intervenir sur les effets du marché. Il n'a pas non plus – et c'est là ce qui différencie le néolibéralisme, disons des politiques de bien-être ou ces choses comme ça qu'on avait connues [des années vingt aux années soixante] – le néolibéralisme, le gouvernement néolibéral n'a pas à corriger les effets destructeurs du marché sur la société. Il n'a pas à constituer, en quelque sorte, un contrepoint ou un écran entre la société et les processus économiques. Il a à intervenir sur la société elle-même dans sa trame et dans son épaisseur. Il a, au fond – et c'est en cela que son intervention va permettre ce qui est son objectif, c'est-à-dire la constitution d'un régulateur de marché général sur la société –, à intervenir sur cette société pour que les mécanismes concurrentiels, à chaque instant et en chaque point de l'épaisseur sociale, puissent jouer le rôle de régulateur »²⁹.

Le néolibéralisme n'est donc pas la simple mise en œuvre d'une doctrine politique qui serait aveugle aux dimensions non marchandes et non monétarisées de la sphère sociale. Il n'entend pas construire une sphère économique pure et détachée, mais au contraire étendre et généraliser les mécanismes marchands et concurrentiels dans l'ensemble de la société. Il projette, en somme, de construire un ordre politique et juridique global tourné exclusivement vers la performance. Ainsi, pour Alain Supiot : « On n'attend plus des hommes qu'ils agissent librement dans le cadre des bornes que la loi leur fixe, mais qu'ils réagissent en temps réel aux multiples signaux qui leur parviennent pour atteindre les objectifs qui leurs sont assignés »³⁰.

Le néolibéralisme est donc un projet d'essence révolutionnaire puisqu'il vise à agir sur l'ensemble des institutions sociales en les soumettant à la logique marchande. Ce faisant, il met en péril les autres logiques sociales fondées sur des principes et des systèmes moraux d'autres natures. Dans *La Grande transformation*, Karl Polanyi montre comment la manière dont le marché du travail s'est construit historiquement en Angleterre au moment de la révolution industrielle a entraîné la destruction des institutions sociales préexistantes.

²⁶ B. STIEGLER, *Il faut s'adapter. Sur un nouvel impératif politique*, Gallimard, Paris, 2019, 336 pages.

²⁷ W. LIPPEMANN, *La Cité libre*, Les Belles lettres, Paris, 2011, [1937]. Sur le colloque Lippemmann, voir S. AUDIER, *Penser le néo-libéralisme*, in *Le colloque Lippmann aux origines du néo-libéralisme*, Le Bord de l'eau, Latresne, 2012, 496 pages. Il est à noter qu'Audier conteste l'idée qu'il existerait une doctrine néolibérale unifiée ou même cohérente. Selon lui, le néolibéralisme développé lors du colloque de 1938 était multiple et contradictoire, très éloigné dans ses conceptions que ce que sera les révolutions thatchérienne et reaganienne des années 1980.

²⁸ B. STIEGLER, *Il faut s'adapter. Sur un nouvel impératif politique*, Gallimard, Paris, 2019. p. 15.

²⁹ M. FOUCAULT [leçon du 14 février 1979], *Naissance de la biopolitique*, 2014, Gallimard, Paris p. 151.

³⁰ A. SUPIOT, *La gouvernance par les nombres*, Fayard, Paris, 2015 p. 23.

« Séparer le travail des autres activités de la vie et le soumettre aux lois du marché, c'était anéantir toutes les formes organiques de l'existence et les remplacer par un type d'organisation différent, atomisé et individuel.

Ce plan de destruction a été fort bien servi par l'application du principe de la liberté de contrat. Il revenait à dire en pratique que les organisations non contractuelles fondées sur la parenté, le voisinage, le métier, la religion, devaient être liquidées, puisqu'elles exigeaient l'allégeance de l'individu et limitaient ainsi sa liberté. Présenter ce principe comme un principe de non-ingérence, ainsi que les tenants de l'économie libérale avaient coutume de le faire, c'est exprimer purement et simplement un préjugé enraciné en faveur d'un type déterminé d'ingérence, à savoir celle qui détruit les relations non contractuelles entre individus et les empêche de se reformer spontanément »³¹.

La question du néolibéralisme et de sa logique n'entre pas dans le champ de cet article. Notre objectif est de montrer qu'il existe une cohérence dans ce nouvel art de gouverner qui n'est pas simplement économique puisqu'il tend à intervenir sur la société elle-même en organisant « l'anéantissement » des institutions porteuses de production non marchande et en cherchant à réorganiser la plupart des comportements sociaux autour de principes fondés sur la concurrence et la mécanique marchande.

Il n'est donc pas surprenant que la mise en œuvre répétée de ce type de politiques finisse par engendrer un mal-être social, une dégradation des rapports humains et des conditions de travail, le désinvestissement dans les services publics au nom de la performance. Il est cependant à craindre que la poursuite de l'action publique dans cette seule direction soit à terme difficile à soutenir socialement.

Conclusion : l'impossibilité sociale (et donc politique) du néolibéralisme

« *L'idée d'un marché s'ajustant lui-même était purement utopique* » affirme Polanyi³². Concevoir une société dont toutes les relations sociales seraient soumises à l'ordre marchand reviendrait à nier les besoins anthropologiques fondamentaux des êtres humains. De plus, le marché lui-même ne peut fonctionner en étant entièrement autonomisé de la sphère sociale. Une conclusion s'impose pour Polanyi : « *aucune économie de marché séparée de la sphère politique n'est possible* »³³.

Pourtant le projet politique d'une « gouvernance par les nombres » s'appuyant sur les forces du marché pour organiser l'ensemble de la société est loin d'être abandonné. Il est toujours au cœur du Marché unique européen qui sacralise la « concurrence libre et non faussée ». L'idée d'une gestion marchande et concurrentielle des rapports sociaux se retrouve aussi dans la gestion de l'État et dans celle des entreprises, quand il ne s'agit pas tout simplement de confondre les deux³⁴. Mais si l'existence de sphères non marchandes et non monétarisées soutenues par des institutions sociales fortes est absolument nécessaire au vivre-ensemble, comment la société réagit-elle lorsque ces dernières sont menacées ? Confronté à cette question, Polanyi soutenait que cette situation faisait apparaître des contremouvements sociaux défensifs cherchant à préserver les institutions endommagées. C'est ainsi qu'il entendait expliquer la montée du fascisme au cours des années 1930, le fascisme étant, selon lui, une forme de radicalisation du capitalisme dans une sphère sociale endommagée. Alors que nous voyons réapparaître de nouveaux mouvements populistes en Europe

³¹ K. POLANYI, *La Grande Transformation*, Gallimard, Paris, 1983 [1944], p. 220.

³² *Idem*, p. 22.

³³ *Idem*, p. 259.

³⁴ P. MUSSO, *Le temps de l'Etat-entreprise : Berlusconi, Trump, Macron*, Fayart, Paris, 2019.

et dans le monde³⁵, on peut légitimement se demander si le modèle polanyien ne doit pas à nouveau être convoqué pour expliquer la situation politique actuelle³⁶.

De fait, le néolibéralisme est un projet impossible justement parce qu'il porte atteinte aux fondements du vivre-ensemble. Il faudrait un homme nouveau, déshumanisé, pour le rendre acceptable. Mais cet homme n'existe pas et ne peut pas exister. *L'homo oeconomicus* n'est pas « devant nous » comme l'affirme Marcel Mauss³⁷, car les échanges relationnels dominent largement les échanges marchands dans la vie quotidienne. Ainsi, les cultures et les valeurs non économiques se perpétuent au cours du temps, préservées et véhiculées par la sphère familiale comme l'a très bien montré Emmanuel Todd³⁸. De plus, les processus évolutifs n'engendrent pas spontanément de la rivalité ou de l'égoïsme comme le démontre Herbert Simon³⁹.

L'économiste Ekkehart Schlicht soutient pour sa part qu'au sein même des entreprises, les relations sociales fondées sur la coopération et l'engagement personnel sont en réalité bien plus efficaces que les attitudes sociales fondées sur l'égoïsme, en particulier lorsqu'on doit faire fonctionner un collectif de travail.

« De nombreux auteurs ont soutenu que le capitalisme engendre l'égoïsme parce que l'égoïsme réussit mieux sur les marchés. Les considérations sur la motivation au travail dans un environnement caractérisé par des idiosyncrasies de travail croissantes suggèrent un point de vue différent. Dans les cas où la motivation, l'implication et l'engagement sont importants, l'égoïsme peut être surpassé par la générosité. Dans de telles circonstances, il est rentable de mettre en œuvre des cultures d'entreprise qui mettent l'accent sur l'échange social plutôt que sur l'égoïsme. Les travailleurs et la direction auront tendance, à long terme, à interpréter leurs propres actions comme découlant d'engagements plus larges. L'évolution sociale peut renforcer, plutôt qu'affaiblir, les attitudes coopératives et le mutualisme »⁴⁰.

L'époque actuelle est marquée par une angoisse sociale qui est conséquence d'une gouvernance qui cherche à imposer la logique marchande à l'ensemble du corps social.

Pour répondre à cette angoisse, il convient de réparer les institutions sociales non marchandes afin de redynamiser le vivre-ensemble, cette aptitude sociale qui permet de faire émerger des échanges sociaux dans les trois dimensions de l'échange (marchande, non marchande et relationnelle). Cela implique de renouer avec un nouveau libéralisme émancipateur et avec des doctrines économiques susceptibles de mieux prendre en considération le rôle primordial des rapports non marchands dans la création de la richesse collective. Il apparaît également nécessaire de revoir en profondeur la pensée économique contemporaine, car cette dernière porte en réalité beaucoup trop d'attention aux mécanismes de marché et tend à délaissier la compréhension fine des dynamiques sociales⁴¹.

³⁵ B. BADIE ET D. VIDAL, *Le retour des populismes, L'Etat du monde 2019*. La Découverte, Paris, 2018, 256 pages.

³⁶ D. CAYLA, « The Rise of Populist Movements in Europe: A Response to European Ordoliberalism? », *Journal of Economic Issues*, Vol. 53, N. 2, 2019, pp. 355-362.

³⁷ « *L'homo oeconomicus* n'est pas derrière nous, il est devant nous ; comme l'homme de la morale et du devoir ; comme l'homme de la science et de la raison. L'homme a été très longtemps autre chose ; et il n'y a pas bien longtemps qu'il est une machine, compliquée d'une machine à calculer », in M. MAUSS, « Essai sur le don », *L'année sociologique*, Édition électronique, 1923-924, p. 100.

³⁸ E. TODD (2017), *Où en sommes-nous ? Une esquisse de l'histoire humaine*, Le Seuil, Paris, 496 pages.

³⁹ H. A. SIMON, « Darwinism, altruism and economics » in: *The Evolutionary Foundation of Economics*, Cambridge University Press, 2005, pp. 87-104.

⁴⁰ E. SCHLICHT, « Social Evolution, Corporate Culture, and Exploitation? », *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, n° 160, 2004, p. 241.

⁴¹ D. CAYLA, *L'Économie du réel face aux modèles trompeurs*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2018, 224 pages.

Bibliographie

- AUDIER, S. (2012), « Penser le néo-libéralisme », in *Le colloque Lippmann aux origines du néo-libéralisme*, Le Bord de l'eau, Latresne.
- AUDIER, S. (2012) *Néo-libéralisme(s) : une archéologie intellectuelle*, Grasset, Paris, 636 pages.
- BADIE, B. et D. VIDAL (2018), *Le retour des populismes, L'état du monde 2019*. La Découverte, Paris, 256 pages.
- BECKER, G. S. (1968) « Crime and Punishment: An Economic Approach », *Journal of Political Economy*, vol. 76, n° 2, pp. 169-217.
- BECKER, G. S. (1973) « A Theory of Marriage: Part I », *Journal of Political Economy*, vol. 81, n° 4, pp. 813-846.
- CAYLA, D. (2018) *L'Économie du réel face aux modèles trompeurs*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 224 pages.
- CAYLA, D. (2019), « The Rise of Populist Movements in Europe: A Response to European Ordoliberalism? », *Journal of Economic Issues*, Vol. 53, N. 2, pp. 355-362.
- CAYLA, D. (2020) *Populisme et néolibéralisme*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve.
- DELLEMOTTE, J. (2017), *Aide-mémoire - Histoire des idées économiques*, Dunod, Paris.
- FOUCAULT, M. (2014), *Naissance de la biopolitique*, 2014, Gallimard, Paris.
- GRAEBER, D. (2013) [2011] *Dette, 5000 ans d'histoire*, Les liens qui libèrent, Paris.
- LIPPMANN, W. (2011) [1937] *La Cité libre*, Les Belles lettres, Paris.
- MAUSS, M. (1924), « Essai sur le don », *L'année sociologique*, Édition électronique, 1923-924, p. 100.
- MILONAKIS, D. et B. FINE (2009) *From Economics Imperialism to Freakconomics - The Shifting Boundaries between Economics and other Social Sciences*, Routledge, Londres, 216 pages.
- MUSSO, P. (2019), *Le temps de l'Etat-entreprise : Berlusconi, Trump, Macron*, Fayard, Paris.
- POLANYI, K. 1983 [1944], *La Grande Transformation*, Gallimard, Paris.
- RESCHE, C. (2013) « Dénominations disciplinaires et nouveaux contours d'un domaine spécialisé : le cas de la science économique », *ASp* [En ligne], 64, mis en ligne le 01 novembre 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/asp/3825>.
- SCHLICHT, E. (2004), « Social Evolution, Corporate Culture, and Exploitation », *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, n° 160, p. 241.
- SIMON, H. A. (2005), « Darwinism, altruism and economics » in: *The Evolutionary Foundation of Economics*, Cambridge University Press, pp. 87-104.
- SMITH, A. (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, trad. de Germain Garnier, 1881, édition numérique. Livre I, chapitre XI, pp. 196-197.
- STIEGLER, B. (2019) *Il faut s'adapter. Sur un nouvel impératif politique*, Gallimard, Paris.
- SUPIOT, A. (2015), *La gouvernance par les nombres*, Fayard, Paris.
- TODD, E. (2017), *Où en sommes-nous ? Une esquisse de l'histoire humaine*, Le Seuil, Paris, 496 pages.
- WALRAEVENS, B. (2014) « Vertus et justice du marché chez Adam Smith », *Revue économique*, Vol. 65, n°2, pp. 419-438.